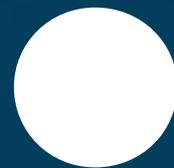


Bruxelles Patrimoines

37

Automne 2024

U



Dossier

**OBJETS ET
COLLECTIONS**

Revitalisation urbaine et patrimoine

La participation comme clé de voute

CHIARA TOMALINO, ÉLODIE CUGNON ET SERGIO DE VINCENZO

DIRECTION DE LA RÉNOVATION URBAINE, URBAN.BRUSSELS

NDLR

La création d'œuvres d'art dans l'espace public s'invite également au cœur des opérations régionales de revitalisation urbaine qui opèrent la transformation des quartiers. La contribution de Chiara Tomalino, Élodie Cugnon et Sergio De Vincenzo présente les œuvres créées récemment dans ce cadre à Forest, Anderlecht et Molenbeek-Saint-Jean et rend compte de l'importance du processus participatif qui les sous-tend.



L'un des nombreux ateliers mis en place dans le cadre du projet « Ma Maison sur Senne » à Forest (© Une Maison en Plus).

Bruelles, comme beaucoup de capitales européennes, est en perpétuelle mutation. Par son évolution, la ville change de visage: le changement de destination de ses quartiers fait émerger de nouvelles problématiques¹. Afin de revitaliser des quartiers en difficulté, la Région de Bruxelles-Capitale a depuis de nombreuses années mis en place plusieurs outils, dont les Contrats de Quartiers Durables (CQD) – qui fêtaient en 2023 leur 30^e anniversaire, les Contrats de Rénovation urbaine (CRU) et la Politique de la Ville (PdV).

Au sein d'urban.brussels, la direction de la Rénovation urbaine (DRU), et plus précisément son département Revitalisation urbaine, est en charge de coordonner ces programmes, implémentés par les communes concernées, qui, à leur tour, s'appuient sur les compétences techniques de bureaux d'études et associations du territoire pour mieux définir et exécuter les interventions bénéfiques au quartier et à sa population.

LES DIFFÉRENTS OUTILS DE REVITALISATION URBAINE

Peu de temps après avoir obtenu son autonomie (1989), la Région de Bruxelles-Capitale se fixe de nouveaux objectifs, dont la politique de revitalisation des quartiers. Elle se compose de trois pôles: la construction ou la rénovation de logements, la requalification des espaces publics, y compris des intérieurs d'îlots, et des actions visant la cohésion sociale. C'est en 1993 qu'une première ordonnance² crée un mécanisme transversal de rénovation, innovant pour l'époque, que constituent les « Contrats de Quartiers ». Début 2010, une nouvelle ordonnance les transforme en Contrats de Quartiers Durables: la préservation et l'amélioration de l'environnement sont mises au centre de toutes les actions de renforcement des quartiers. De plus, la participation de la population est renforcée. Elle est invitée à s'exprimer sur l'élaboration et le suivi des opérations. En agissant avec les habitantes et les habitants, en tirant parti du potentiel des quartiers, en menant de nouveaux projets d'habitats et d'équipements, en réorganisant des activités collectives, c'est tout le

tissu urbain bruxellois qui se transforme en véritable puzzle d'initiatives sociales et durables.

Les CQD se caractérisent par la temporalité relativement courte de leur action (moins de sept ans), leur périmètre d'intervention (identifié à l'aide de critères stricts élaborés par la Région bruxelloise et compris dans la « Zone de Revitalisation urbaine », ZRU), ainsi que les axes d'intervention, qui sont en priorité: la création de logements destinés aux bas et moyens revenus, avec une attention particulière à la performance énergétique et aux besoins des moins valides; l'aménagement d'infrastructures d'équipements pour la petite enfance et la jeunesse, ainsi que des espaces publics; des actions socio-économiques, telles que l'amélioration de la cohésion sociale ou de la propreté publique.

En 2016, suite à la VI^e Réforme de l'État, la Région hérite d'un deuxième instrument de revitalisation urbaine, la Politique de la Ville. Son objectif principal est de lutter contre le sentiment d'insécurité qui peut être généré par la présence d'immeubles à l'abandon et d'espaces publics dégradés. Elle est mise en place par le biais d'actions regroupées sous deux grands axes: des opérations d'acquisitions/rénovations (Politique de la Ville axe 1) et des opérations d'infrastructures de quartier, d'espace public et d'ordre socio-économiques visant l'amélioration du cadre de vie dans les espaces communs (Politique de la Ville axe 2).

Plus récemment, en 2017, la Région a lancé la première série d'un autre instrument, le CRU. Ces programmes répondent à la volonté de concentrer les énergies et les projets sur des territoires situés à cheval entre deux ou plusieurs communes afin de restructurer le maillage urbain. Les instances publiques régionales (Bruxelles Mobilité, Bruxelles Environnement, la STIB, etc.), fédérales (Beliris) et communales sont concertées en phase d'élaboration de programme. En raison de leur plus grande étendue, les CRU bénéficient d'un délai plus long et d'un budget plus important que les CQD.

Ces trois outils³ ont des impacts tangibles dans les quartiers concernés. Au sein des différentes opérations menées dans leur cadre, on retrouve

1. Dès le XIX^e siècle, Bruxelles connaît un exode de la bourgeoisie du centre-ville vers des quartiers de la périphérie et un déclin industriel qui s'accélère à la fin des années 1960. Ce double phénomène entraîne l'appauvrissement de quartiers entiers, principalement sur le territoire de la Ville de Bruxelles et de communes comme Anderlecht, Molenbeek-Saint-Jean, Saint-Gilles, Saint-Josse-ten-Noode et Schaerbeek. Les entrepôts vides, les friches et les chancres se multiplient. La valeur des biens immobiliers chute et les quartiers deviennent souvent des ghettos de populations défavorisées.

2. Ordonnance organique de la revitalisation des quartiers du 7 octobre 1993.

3. Un quatrième instrument a été lancé en 2022: il s'agit du Contrat d'axe et d'îlot (CACI). Le CACI est conçu dans la même optique qu'un CQD, mais il se caractérise par un périmètre beaucoup plus petit – comme son nom l'indique, un axe et/ou un îlot – et il se base sur les principes d'un urbanisme circulaire et de lutte contre le changement climatique, avec l'appui d'une participation citoyenne encore plus forte.



FIG. 1

La fresque sous le pont de Luttre est l'une des œuvres collectives du projet « Ma maison sur Senne », projet d'implantation d'œuvres d'art pérennes disséminées sur le périmètre du CQD Wiels-sur-Senne et réalisées de manière participative (Séverin Malaud © urban.brussels).

parfois la création d'œuvres d'art dans l'espace public. Elles sont pour la plupart réalisées de manière participative, car impliquer et mobiliser les citoyen-nes dans les changements qui s'opèrent dans leur quartier renforce l'efficacité des objectifs politiques et la durabilité des interventions.

Dans les pages qui suivent, trois exemples d'œuvres d'art réalisées de manière participative sont présentés, chacune dans le cadre d'un outil de revitalisation urbaine différent: un parcours de balades sonores et mosaïques à Forest, une fresque temporaire à Anderlecht, des bancs mosaïques à Molenbeek-Saint-Jean.

« MA MAISON SUR SENNE », CONTRAT DE QUARTIER DURABLE « WIELS-SUR-SENNE » À FOREST

Le projet « Ma maison sur Senne » est un projet d'implantation d'œuvres d'art pérennes disséminées sur la superficie du CQD Wiels-sur-Senne et réalisées de manière participative (FIG. 1). Sandrine Franken, coordinatrice de l'école créative d'*Une maison en plus* – ASBL implantée depuis 30 ans dans le quartier Pont de Luttre-Primeurs à Forest – a tenu les fils du projet pendant toute sa réalisation, de fin 2019 à juin 2022.

Forestoise et plasticienne de formation, Sandrine Franken a appelé en renfort toute

une équipe d'artistes locaux (de Forest ou de communes limitrophes), chacun·e travaillant avec un médium artistique différent. Le but : créer, avec les habitantes et les habitants, les œuvres destinées à jalonner le territoire du CQD, à partir d'une technique artistique au choix parmi cinq : la photographie, le graffiti, la mosaïque, la sérigraphie et le travail sur bois. «J'ai contacté les artistes en raison de leurs compétences techniques, mais aussi de leur capacité pédagogique, l'objectif de leur implication étant la transmission de la connaissance du médium aux habitants», explique la coordinatrice.

Au total, pas moins de 150 personnes, de tout âge, genre et compétence artistique, ont répondu à l'appel de co-création artistique. Sandrine raconte que, entre les deux vagues Covid de 2020, le projet a tenu bon et chaque atelier (un par médium artistique) pouvait compter sur un noyau dur auquel d'autres personnes se rajoutaient de manière plus occasionnelle. «Pour assurer la pérennité des œuvres et éviter le vandalisme, il est primordial que les gens intègrent les processus créatifs. Pour eux, cela devient aussi une occasion de se mettre en valeur et d'être reconnus dans le quartier : c'est une histoire de fierté et de reconnaissance par les autres, aussi», souligne Sandrine. Les ateliers étaient composés tantôt d'adultes, tantôt d'enfants (grâce notamment à la collaboration avec les 4^e et 5^e primaires de l'école Saint-Antoine), et certains étaient mixtes, comme dans le cas de l'atelier photographie. Si chaque atelier a suivi son propre programme et sa modalité de fonctionnement, tant depuis les locaux intérieurs qu'en extérieur dans la rue, sous le pont de Luttre, on peut admirer une œuvre collective réalisée par tous les ateliers de manière conjointe, comme un témoin du fil rouge de tout le projet : la coopération !

Sandrine rappelle l'importance de garder un caractère convivial au sein des ateliers, ainsi que leur gratuité, afin qu'ils soient vraiment accessibles à toutes et tous. «Les gens participent, car ils sont en quête de contact humain», prétend Sandrine. La preuve ? Pour pallier le vernissage manqué, annulé pour cause de restrictions Covid, les habitantes et habitants ont organisé, une fois les restrictions levées, une tournée de toutes les œuvres réalisées dans le projet à bord d'un bus à impériale, accompagné d'une fanfare.

FRESQUE LES BÂTISSEURS, CONTRAT DE RÉNOVATION URBAINE «HEYVAERT-POINCARÉ» (CRU5) À ANDERLECHT

À l'initiative du Centre de rénovation urbaine et de l'Union des locataires d'Anderlecht Cureghem, le collectif d'artistes des *Oiseaux Sans Tête* (OST) a réalisé, entre mai et septembre 2021, sur une bâche mesurant 3 m sur 10, une fresque en trompe-l'œil à proximité de la place Lemmens (FIG. 2). Son titre, *Les bâtisseurs*, est un clin d'œil à la fois à la rénovation –prévue durant le CRU5– du bâtiment sur lequel elle est apposée et à l'implication de la population dans la rénovation du quartier. Si l'on identifie la présence de plusieurs enfants sur l'image, c'est aussi parce que le bâtiment en abrite une vingtaine, avec leurs mamans. Les personnes représentées sur la fresque, en train de bâtir leur quartier et leur futur, ont été prises en photo par les artistes d'OST qui ont ensuite élaboré ce photomontage en guise de mise en scène sur plusieurs registres, correspondant aux étages de l'échafaudage.

Benoît Lorent, membre fondateur du collectif, nous explique que mobiliser les habitantes et habitants et les motiver à participer a été un vrai défi. Il ne faut pas oublier que les abords de la place où se situe la fresque étaient des espaces de dépôt sauvage et de petite délinquance. Des espaces que le Centre de rénovation urbaine voulait se réapproprier pour les rendre accessibles à toutes et tous, mais pas de manière intrusive, nous expliquent Benayad Abderazak et Wayan Brindel.

«Le relais local est fondamental dans ce genre d'initiative», confirme Benoît Lorent. «La participation passe par l'information : nous avons tenu des dizaines de réunions avec les écoles, les écoles de devoirs et le Centre de rénovation urbaine». OST a une expérience reconnue en projets participatifs, en Belgique et ailleurs. Pour *Les bâtisseurs*, l'association a tout de suite recruté une personne avec un profil d'assistante sociale, qui a beaucoup aidé l'équipe à établir le contact avec les gens du quartier. C'est en l'arpentant et en découvrant L'Institut des Arts et Métiers, que les art-tivistes d'OST ont eu l'idée de valoriser les compétences de cette formation, liant ainsi leur créativité au territoire –son histoire et son futur. «C'est comme ça que l'idée de la métaphore des bâtisseurs est née», explique Benoît. «Nous avons dévelop-

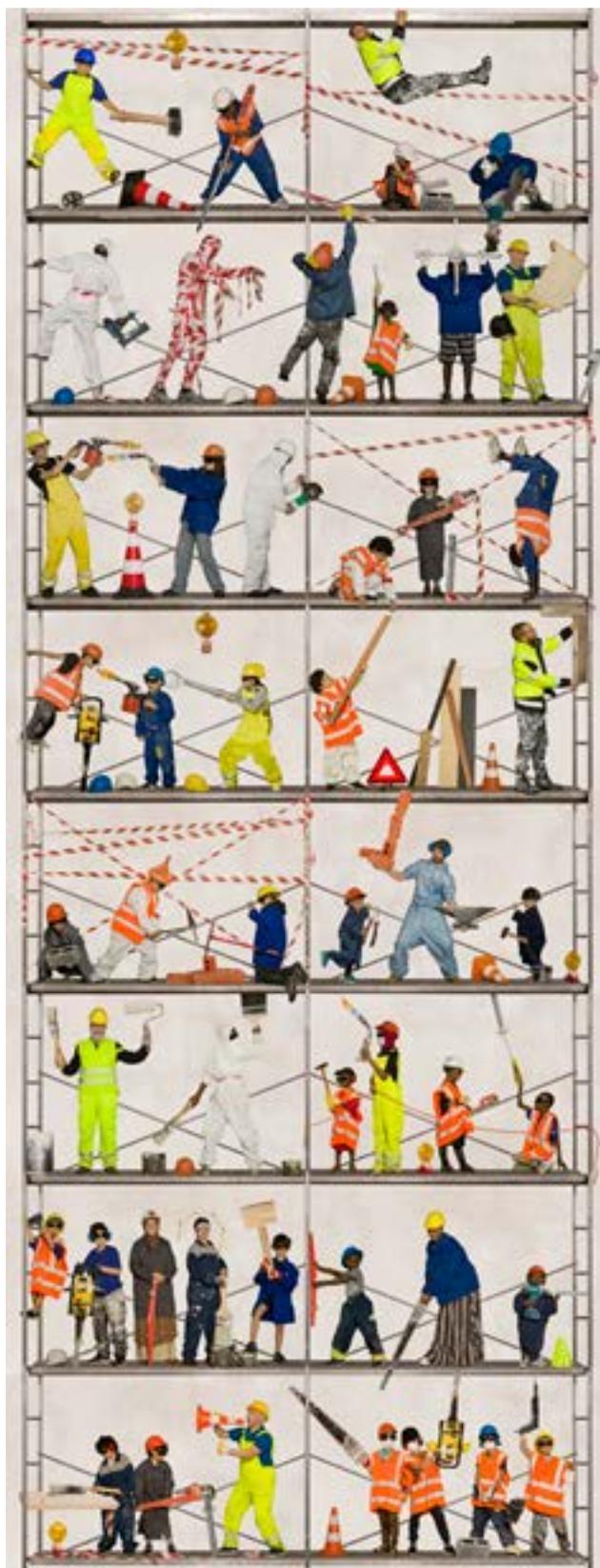


FIG. 2

À proximité de la place Lemmens, une fresque en trompe-l'œil dont le titre, *Les bâtisseurs*, est un clin d'œil à la fois à la rénovation du bâtiment sur laquelle elle s'inscrit et à l'implication de la population dans la rénovation de son quartier. Contrat de rénovation urbaine « Heyvaert-Poincaré » (CRU5) à Anderlecht (© Les Bâtisseurs//Oiseaux Sans Tête asbl).



FIG. 3

Deux des cinq bancs ont été recouverts de 70 mosaïques sur la place de l'Ouest qui se situe au croisement des rues des Étangs Noirs et de l'Indépendance. Projet « Mon quartier, ma maison », Politique de la Ville axe 2 à Molenbeek-Saint-Jean (© Photo and Drone - Sylvain Erdei).

pé un partenariat avec les différents ateliers de l'école, qui nous a permis de prendre en photo les outils (de mécanique, menuiserie, maçonnerie) pour ensuite les reproduire en carton. Oui, ce sont des objets en carton que les bâtisseurs de la fresque tiennent dans leurs mains!» Représenter les (jeunes) habitants au travail, avec des lunettes de travail, des masques, a aussi permis de contourner la question de leur identification au sein de l'œuvre – bien que toutes les personnes figurant sur la toile aient donné leur accord à y être, le fait d'être facilement reconnaissables par les autres a constitué un frein à la participation, surtout pour les adolescent-es.

BANCS, PROJET « MON QUARTIER, MA MAISON », POLITIQUE DE LA VILLE AXE 2 À MOLENBEEK

Hamida Ouassini, artiste plasticienne et enseignante, Molenbeekoise depuis 2013, a commencé son activité de « porteuse de projet » pour la commune de Molenbeek-Saint-Jean dans le cadre du programme de la Politique de la Ville 2017-2020 (axe 2).

Après la clôture du projet « Parcours des écoliers », qui consistait à réaliser plusieurs fresques aux abords des écoles molenbeekoises avec la

participation des écoliers, Hamida prend goût au caractère participatif et citoyen de ce genre d'initiative artistique. Elle met actuellement en place le projet « Mon quartier, ma maison », visant à la fois des écoles et un public d'adultes.

En particulier, par le biais des fonds mis à disposition par la Politique de la Ville axe 2 (programmation 2021-2025), Hamida a souhaité s'attaquer au fléau des dépôts clandestins de son quartier, en sensibilisant la population locale à la propreté de l'espace public.

« J'ai trouvé qu'il était beaucoup plus simple d'expliquer aux gens leur devoir de citoyen-nes comme ça, en leur montrant un projet concret d'embellissement d'un lieu où ils et elles passent tous les jours, plutôt que d'une autre manière », explique-t-elle. « Lorsque j'ai appris que ces bancs – de la place de l'Ouest – devaient partir, j'étais contraire à l'idée: c'est vrai qu'ils étaient laids, mais ils représentent une occasion de convivialité pour les habitants des environs. Je revenais d'un voyage à Barcelone, où j'avais visité le parc Güell: j'ai tout de suite eu l'idée de les rendre plus beaux grâce aux mosaïques! ». Hamida part alors en quête d'aide ou d'inspiration pour les réaliser: c'est à la Maison de quartier *Libérateurs* à Molenbeek-Saint-Jean qu'elle propose aux femmes inscrites aux cours de langue française d'apprendre la langue en même temps que la technique de la mosaïque! Un an aura été nécessaire pour la réalisation des 70 mosaïques qui recouvrent aujourd'hui deux des cinq bancs de la place (d'une longueur variable de 12 à 15 mètres). Seule contrainte imposée aux femmes apprenties: la thématique (les fleurs) et la couleur verte pour les bords, de sorte à garder un fil conducteur liant les différentes réalisations (FIG. 3).

Pendant la pose des mosaïques, de nombreux passants, habitants du quartier, ont demandé à participer à l'œuvre: certain-es ont laissé leur empreinte, d'autres ont aidé dans la délicate opération de transposer les tesselles de leur support en bois aux bancs, d'autres encore apportaient du café, de l'eau ou un goûter. Certaines personnes vivant là ont même fourni de l'électricité. Comme corollaire à l'embellissement de la place, de vrais liens se sont créés. « J'ai alors compris que je ne pouvais pas m'arrêter là, et laisser les autres bancs sans décoration », continue Hamida Ouassini, qui a donc poursuivi l'aventure, malgré le froid, avec le soutien des personnes en formation auprès de

l'ASBL *in Vivo*. Pour le dernier banc, qui sera décoré sur le thème des émotions à travers les couleurs, l'artiste a monté un atelier de mosaïque avec le Labo jeunes du Service de la Jeunesse de la commune de Molenbeek-Saint-Jean: les travaux ont été réalisés au printemps 2023. Pour Hamida: « L'expérience a été tellement enrichissante, pour moi et pour tous les habitants, que j'ai même fondé l'ASBL *Artmonid*, afin de pouvoir continuer cette expérience de co-création artistique après 2024, une fois les subsides régionaux arrivés à échéance ».



Comité de rédaction

Jean-Marc Basyn, Okke Bogaerts, Stéphane Demeter, Paula Dumont, Valerie Orban et Cecilia Paredes.

Coordination du dossier

Pascale Ingelaere et Murielle Leseque
Paula Dumont et Cecilia Paredes

Coordination de l'iconographie

Julie Coppens et Paula Dumont

Auteurs/collaboration rédactionnelle

Véronique Baccarini, Anne Carre, Elodie Cugnon, Thierry Claessens, Alice Graas, Ann De Graeve, Livia Depuydt, Sergio De Vincenzo, Eric Flamée, Yves Hannosset, Pascale Ingelaere, François-Xavier Lavenne, Murielle Leseque, Pierre Loze, François Mairesse, Muriel Muret, Camille Paget, Géraldine Patigny, Constantin Pion, Sophie Rassat, Chiara Tomalino, Delphine Tonglet, Aline Wachtelaer, Marc Xenophontos, Benjamin Zurstrassen

Rédaction finale en français

Cecilia Paredes

Rédaction finale en néerlandais

Okke Bogaerts et Paula Dumont

Traduction abstract

Linguanet

Relecture

Alfred de Ville de Goyet, Abigaël Gillard, Pascale Ingelaere, Murielle Leseque, Anne Marsaleix, Nicole Gesché-Dekoning, Muriel Muret

Cartographie

Toast Confituur Studio

Liste des abréviations

ACI – Archives de la commune d'Ixelles
ACS – Archives communales de Schaerbeek
ACSG – Archives de la commune de Saint-Gilles
AMH – Musée Horta
AVB – Archives de la Ville de Bruxelles
CD.U.B. – Centre de documentation urban. brussels
KBR – Bibliothèque royale
KIK-IRPA – Koninklijk Instituut voor het Kunstpatrimonium / Institut royal du Patrimoine artistique
MVB – Musées de la Ville de Bruxelles–Maison du Roi
MRAH – Musée royaux d'Art et d'Histoire
MRBAB – Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique
SABAM – Société des auteurs-photographes

ISSN

2034-578X

Dépôt légal

D/2024/6860/006

Graphisme

Toast Confituur Studio

Création de la maquette

Polygraph

Impression

db_Group.be

Diffusion

Cindy De Brandt, Ilse Weemaels
bpeb@urban.brussels

Coordination des publications

Cecilia Paredes

Remerciements

Jean Bériaux, Anne Carre, Philippe Charlier, Adrien Dominique, Alice Gérard, Sarah Herssens, Isabelle Leroy, Marie-Pierre Mathy

Éditeur responsable

Sarah Lagrillière, directrice générale adjointe, urban.brussels (Service public régional Bruxelles Urbanisme & Patrimoine)
Mont des Arts 10-13,
1000 Bruxelles

Les articles sont publiés sous la responsabilité de leur auteur. Tout droit de reproduction, traduction et adaptation réservé.

Contact

Direction Connaissance et Communication
Mont des Arts 10-13,
1000 Bruxelles
www.patrimoine.brussels
editions@urban.brussels

Crédits photographiques

Malgré tout le soin apporté à la recherche des ayants droit, les éventuels bénéficiaires n'ayant pas été contactés sont priés de se manifester auprès de la Direction Patrimoine culturel de la Région de Bruxelles-Capitale.

Déjà paru dans Bruxelles Patrimoines

- 001 - Novembre 2011
Rentrée des classes
- 002 - Juin 2012
Porte de Hal
- 003-004 - Septembre 2012
L'art de construire
- 005 - Décembre 2012
L'hôtel Dewez
- Hors série 2013
Le patrimoine écrit notre histoire
- 006-007 - Septembre 2013
Bruxelles, m'as-tu vu?
- 008 - Novembre 2013
Architectures industrielles
- 009 - Décembre 2013
Parcs et jardins
- 010 - Avril 2014
Jean-Baptiste Dewin
- 011-012 - Septembre 2014
Histoire et mémoire
- 013 - Décembre 2014
Lieux de culte
- 014 - Avril 2015
La forêt de Soignes
- 015-016 - Septembre 2015
Ateliers, usines et bureaux
- 017 - Décembre 2015
Archéologie urbaine
- 018 - Avril 2016
Les hôtels communaux
- 019-020 - Septembre 2016
Recyclage des styles
- 021 - Décembre 2016
Victor Besme
- 022 - Avril 2017
Art nouveau
- 023-024 - Septembre 2017
Nature en ville
- 025 - Décembre 2017
Conservation en chantier
- 026-027 - Avril 2018
Les ateliers d'artistes
- 028 - Septembre 2018
Le Patrimoine c'est nous !
- Hors-série - 2018
La restauration d'un décor d'exception
- 029 - Décembre 2018
Les intérieurs historiques
- 030 - Avril 2019
Bétons
- 031 - Septembre 2019
Un lieu pour l'art
- 032 - Décembre 2019
Voir la rue autrement
- 033 - Printemps 2020
Air, chaleur, lumière
- 034 - Printemps 2021
Couleurs et textures
- 035 - Printemps 2021
Georges Houtstont et la fièvre ornemaniste de la Belle Époque
- 036 - Automne 2022
Points de vue
- Retrouvez tous les articles sur
www.patrimoine.brussels



Résolument engagé dans la société de la connaissance, urban.brussels souhaite partager avec ses publics un moment d'introspection et d'expertise sur les thématiques urbaines actuelles. Les pages de *Bruxelles Patrimoines* offrent aux patrimoines urbains multiples un espace de réflexion ouvert et pluraliste.

Ce numéro vous invite à découvrir les *Objets et collections* qui constituent le patrimoine mobilier régional : un ensemble extraordinairement riche et varié, qui se déploie sur l'ensemble du territoire bruxellois. Dix ans après la prise en charge de ses nouvelles compétences en la matière, la Région partage ici les enjeux liés à la gestion, à la conservation et à la valorisation de ce patrimoine particulier, et livre ses ambitions pour l'avenir.

Sarah Lagrillière,
Directrice générale adjointe



15 €



ISBN 978-2-87584-216-9